



AUTORISATIONS PREALABLES A POURSUIVRE DONNEES AU
EF DE SERVICE COMPTABLE - RESPONSABLE DU SERVICE DE GESTION COMPTABLE
POITIERS EXTERIEUR

BUDGET PRINCIPAL	ACTES DE POURSUITES	EXERCICE DES POURSUITES <u>Seuils retenus</u>	AUTORISATION GENERALE ET PERMANENTE
	Saisie attribution, saisie rémunération	30,00 €	OUI
Saisie vente	300,00 €	OUI	
Etat de poursuite extérieur	150,00 €	OUI	
Saisie administrative à tiers détenteur (SATD) bancaire*	130,00 €	OUI	
Saisie administrative à tiers détenteur (SATD) employeur*	30,00 €	OUI	

**similaires aux seuils réglementaires de l'article R. 1617-22 du Code Général des Collectivités Territoriales*